

V

(Avis)

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

COUR DES COMPTES

AVIS DE VACANCE N° ECA/2014/3

Directeur — audit

(groupe de fonctions AD, grade 14)

Chambre II

(2014/C 27 A/01)

NOUS SOMMES

La Cour des comptes européenne est l'institution de l'Union européenne (UE) établie par le traité pour assurer le contrôle des finances de l'UE. En sa qualité d'auditeur externe de l'UE, elle contribue à l'amélioration de la gestion financière de l'UE et joue le rôle de gardienne indépendante des intérêts financiers des citoyens de l'Union.

La Cour fournit des services d'audit dans le cadre desquels elle évalue la perception et l'utilisation des fonds de l'UE. Elle examine si les opérations financières ont été correctement enregistrées et présentées, exécutées de manière légale et régulière, et gérées dans un souci d'économie, d'efficacité et d'efficacités. La Cour communique les résultats de ses audits dans des rapports clairs, pertinents et objectifs. Elle formule également des avis sur des questions concernant la gestion financière.

La Cour œuvre au renforcement de l'obligation de rendre compte, encourage la transparence et assiste le Parlement européen et le Conseil dans la supervision de l'exécution du budget de l'UE, notamment pendant la procédure de décharge. La Cour s'engage à être une organisation efficiente à l'avant-garde du progrès dans le domaine de l'audit et de l'administration du secteur public.

Le siège de la Cour des comptes est à Luxembourg.

La Chambre II est chargée de contrôler les dépenses de l'UE dans le domaine des politiques structurelles, des transports et de l'énergie. Elle se compose d'une direction et des cinq unités d'audit suivantes:

- (ETE) FEDER, transports et énergie — Audit financier,
- (ESD) Emploi et affaires sociales — Audit financier,
- (TRE) Transports et énergie — Audit de la performance,
- (ENV) Environnement, société et aide sociale, tourisme et culture — Audit de la performance,
- (HUM) Capital humain, technologie et innovation, entreprises, TIC et société de l'information, ainsi qu'assistance technique — Audit de la performance.

NOUS PROPOSONS

La Cour des comptes a décidé d'ouvrir la procédure de pourvoi d'un poste de directeur (grade AD 14) au sein de la Chambre II, sur la base de l'article 29, paragraphe 2, du statut des fonctionnaires de l'Union européenne (ci-après dénommé le «statut»). Cette procédure de sélection, qui vise à élargir les possibilités de choix de l'autorité investie du pouvoir de nomination, se déroulera en parallèle avec la procédure interne et inter-institutionnelle de pourvoi de postes.

Le recrutement sera fait au grade AD 14. Le traitement de base est de 13 216,49 EUR par mois. Au traitement de base, qui est soumis à l'impôt de l'Union et exempté de l'impôt national, peuvent s'ajouter, dans les conditions prévues par le statut, certaines indemnités.

Le directeur de la Chambre II est un fonctionnaire de haut niveau.

Sous l'autorité directe des membres de la Cour et dans le respect des politiques et normes d'audit de la Cour ainsi que des dispositions du manuel d'audit, il sera chargé:

- d'assister le doyen et les membres de la chambre d'audit dans l'exécution des tâches et des activités qui leur sont assignées,
- d'élaborer et de mettre en œuvre le programme de travail annuel de la direction et de rendre compte de son exécution,
- de veiller au bon déroulement des procédures contradictoires dans la sphère d'activité de la chambre,
- d'assurer la supervision des unités de la direction et la gestion de son personnel, en particulier la supervision et la formation du personnel, ainsi que la gestion des ressources financières et matérielles affectées à la chambre.

NOUS RECHERCHONS

Cette procédure de sélection est ouverte aux candidats qui, à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures, remplissent les conditions suivantes:

- conformément à l'article 5 du statut:
 - un niveau d'enseignement correspondant à un cycle complet d'études universitaires sanctionné par un diplôme lorsque la durée normale desdites études est de quatre années ou plus, ou
 - un niveau d'enseignement correspondant à un cycle complet d'études universitaires sanctionné par un diplôme et une expérience professionnelle appropriée d'une année au moins lorsque la durée normale desdites études est de trois années au moins, ou
 - lorsque l'intérêt du service le justifie, une formation professionnelle de niveau équivalent,
- une expérience professionnelle probante et appropriée d'au moins quinze années après l'obtention du diplôme susmentionné,
- une expérience d'au moins quatre années dans des fonctions d'encadrement,
- une expérience probante et réussie dans le domaine de l'audit et notamment de l'audit de la performance,
- une expérience probante et réussie dans le domaine des relations avec l'entité auditée conformément aux normes et procédures en matière d'audit,
- une expérience probante et réussie dans le contrôle de qualité des audits,
- une expérience internationale, si possible,
- une capacité confirmée à concevoir et à mettre en place une stratégie, à définir les objectifs et les résultats à atteindre, et à en rendre compte,
- une excellente maîtrise des normes d'audit en général et des normes en matière d'audit financier, d'audit de conformité et d'audit de la performance en particulier,
- une excellente maîtrise des méthodes de management: diriger et motiver des équipes, déterminer et valoriser le potentiel des agents, gérer les conflits,
- une grande polyvalence et une capacité d'analyse et de synthèse,
- d'excellentes compétences interpersonnelles et aptitudes à communiquer tant oralement que par écrit,
- une aptitude confirmée à travailler avec les parties prenantes, ainsi qu'une accessibilité et une ouverture d'esprit, un sens de l'intérêt général et des aptitudes à la négociation,

- une connaissance approfondie des méthodes d'audit concernant différents domaines,
- une connaissance approfondie d'une langue officielle de l'Union européenne et une connaissance satisfaisante d'au moins une autre langue officielle de l'Union européenne; la connaissance d'autres langues constitue un atout. Pour des raisons de service, une bonne connaissance du français et de l'anglais est nécessaire.

POLITIQUE DE RECRUTEMENT

La Cour met en œuvre une politique d'égalité des chances et encourage les candidatures de femmes et d'hommes qualifiés, en excluant toute discrimination.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Conformément à l'article 28 du statut, il faut notamment:

- être ressortissant d'un des États membres de l'Union européenne,
- jouir de ses droits civiques,
- être en situation régulière au regard des lois de recrutement applicables en matière militaire,
- offrir les garanties de moralité requises pour l'exercice des fonctions envisagées.

PROCÉDURE DE SÉLECTION

- a) En vue d'aider la Cour dans son choix, un comité de présélection (ci-après dénommé le «comité») évaluera les candidatures sur la base des critères suivants:
 - i) les diplômes, l'expérience professionnelle, la motivation, la polyvalence et la capacité d'analyse des candidats;
 - ii) leur capacité à gérer et à diriger une équipe;
 - iii) leurs compétences spécifiques, requises pour le poste concerné.
- b) Le comité procédera à l'évaluation en deux temps:
 - i) tous les candidats seront évalués sur la base:
 - de leur curriculum vitæ au format Europass, de leur lettre de motivation et de leur déclaration sur l'honneur,
 - d'une étude de cas qu'ils devront rédiger;
 - ii) les candidats retenus seront invités à:
 - un entretien,
 - présenter l'étude de cas.

S'il le juge nécessaire, le comité pourra également faire appel à un «centre d'évaluation» pour apprécier les capacités de gestion des candidats.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les candidatures, rédigées en anglais ou en français, devront être introduites par voie électronique à l'adresse suivante: vacancies@eca.europa.eu.

La candidature doit mentionner en objet la référence de l'avis de vacance et être accompagnée impérativement des documents suivants:

- une lettre de motivation,
- un curriculum vitæ à jour, établi à l'aide du modèle type «curriculum vitæ Europass» (veuillez consulter le site suivant: <http://europass.cedefop.europa.eu>). Seuls les CV respectant ce format seront traités,
- la déclaration sur l'honneur remplie, datée et signée (jointe en annexe).

La date limite fixée pour le dépôt des candidatures est le 26 février 2014, à 17 heures.

L'attention des candidats invités à un entretien est attirée sur le fait qu'ils doivent produire, pour la date de l'entretien, les documents justificatifs se rapportant à leurs études ainsi qu'à leur expérience professionnelle et aux fonctions actuellement exercées uniquement sous forme de copies ou de photocopies. En effet, aucune de ces pièces justificatives ne sera restituée aux candidats.

PROTECTION DES DONNÉES

Conformément à l'article 7, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 45/2001 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2000 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires et à la libre circulation de ces données ⁽¹⁾, «le destinataire traite les données à caractère personnel uniquement aux fins qui ont motivé leur transmission».

Luxembourg, le 9 janvier 2014.

Pour la Cour des comptes

Vítor CALDEIRA

Président

⁽¹⁾ JOL 8 du 12.1.2001, p. 1.

AVIS DE VACANCE N° ECA/2014/3

Directeur – audit

(groupe de fonctions AD, grade 14)

Chambre II

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

LE CANDIDAT/LA CANDIDATE

Nom et prénom:

Fonctionnaire de l'UE: oui (si oui, merci d'indiquer votre grade)

non

Adresse électronique de contact:

Numéro de téléphone mobile de contact:

Je remplis les critères d'éligibilité suivants (marquer d'une croix la case correspondante):

OUI **NON**

- | | | |
|---|--------------------------|--------------------------|
| 1) diplôme universitaire sanctionnant 4 années d'études ou plus
ou
diplôme universitaire sanctionnant 3 années d'études et expérience professionnelle appropriée d'une année au moins
ou
formation professionnelle de niveau équivalent; | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2) expérience professionnelle probante d'au moins quinze années; | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3) expérience d'au moins 4 années dans des fonctions d'encadrement; | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4) expérience probante et réussie dans le domaine de l'audit et notamment de l'audit de la performance et du contrôle de la qualité des audits; capacité confirmée à concevoir et à mettre en place une stratégie, à définir les objectifs et les résultats à atteindre, et à en rendre compte; | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5) expérience probante et réussie dans le domaine des relations avec l'entité auditée conformément aux normes et procédures en matière d'audit; | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6) excellente maîtrise des méthodes de management: diriger et motiver des équipes, déterminer et valoriser le potentiel des agents, gérer les conflits; | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 7) bonne connaissance de l'anglais (*); | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 8) bonne connaissance du français (*); | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 9) candidature, rédigée en anglais ou en français, comportant une lettre de motivation, un CV à jour au format Europass et une déclaration sur l'honneur; | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 10) candidature envoyée dans les délais prévus par l'avis de vacance. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Je déclare sur l'honneur que les informations fournies dans cet acte de candidature (lettre de motivation, CV au format Europass et déclaration sur l'honneur) sont véridiques et complètes.

Je déclare également sur l'honneur:

- i) être ressortissant(e) d'un des États membres de l'Union européenne;
- ii) jouir de mes droits civiques;
- iii) être en situation régulière au regard des lois de recrutement applicables en matière militaire;
- iv) offrir les garanties de moralité requises pour l'exercice des fonctions envisagées.

Je m'engage à produire notamment copies des documents suivants:

- preuve de citoyenneté (carte d'identité, passeport, etc.),
- diplôme(s) ou certificat(s) requis par les conditions de l'avis de vacance,
- le cas échéant, attestation(s) d'emploi ou contrat(s) de travail, ainsi que ma dernière fiche de paie.

Je déclare sur l'honneur que les documents précités sont véridiques et complets.

Je suis conscient(e) du fait que ma candidature sera rejetée si je n'envoie pas les documents exigés (lettre de motivation, CV au format Europass et déclaration sur l'honneur) selon les modalités requises par l'avis de vacance.

Date: Signature:

(*) Afin de déterminer votre niveau de connaissances en langues, veuillez consulter le site web <http://europass.cedefop.europa.eu/fr/resources/european-language-levels-cefr>